



## Entre flou et « faites au mieux », la DG est-elle hors sol ?

### La refonte import-export : *après l'heure, ce n'est plus l'heure !*

Le calendrier, optimiste, est devenu irréaliste, alors la DG n'en communiquera plus.

- Le programme rencontre de **gros retards** (Delta I/E, PNTS...) ; la date butoir du 31 décembre 2025 pour la dématérialisation complète du dédouanement risque de ne pas être honorée.
- La **formation** des agents est **reportée** au 2<sup>d</sup> semestre 2023.

**Un tiers des autorisations de régimes particuliers n'a pas basculé** du téléservice SOPRANO dans CDS. Quid de leur intégration manuelle ? La délivrance de l'EORI au niveau du SIREN rencontre actuellement des difficultés et de nombreuses interrogations relatives aux garanties. Liste non exhaustive...

**Un GT dédié** à la refonte I/E sera organisé à la **rentrée** sur une journée à la demande des syndicats.



### Le transfert des missions de contrôle à l'import de la DGCCRF : *la DG met la charrue avant les bœufs, et considère les collègues tels des veaux !*

Le transfert sera achevé le 1<sup>er</sup> juin. Mais la DG n'a pas réellement anticipé la charge de travail.

**Au niveau national, quasi tout est à faire et à penser** : questions sur les effectifs, les équipements de protection individuelle (EPI), les outils, la valorisation de cette nouvelle mission...

Problématique soulevée par SOLIDAIRES en liminaire et les autres syndicats en séance sur le fonctionnement de la nouvelle **Cellule de Sécurité Alimentaire (CSA) de Roissy** effective au 1<sup>er</sup> juin 2023, du fait de graves manquements au protocole horaire aéroportuaire et au Code du travail (voir pages 5 et 8).







### Démétropolisation du SGC : *envers et sans tous !*

Décision politique d'installer le Service grands comptes (SGC) à Aix-en-P<sup>se</sup> et dont l'annonce avait été faite... par voie de presse !

**Aucun agent ne suit ses fonctions** (2 sont toujours en attente d'un nouveau poste), recrutements en cours. Service en sous-effectif qui assure pour ses quelques 450 sociétés en portefeuille les missions de conseil (CCE), gestion (PAE, PGP) et audit !

**Les locaux provisoires** dans l'ancien appartement du DR d'Aix **pourraient devenir définitifs** moyennant quelques travaux. Les conditions de travail actuelles (en plateau) ne sont pas satisfaisantes.

**Réflexion en cours** pour les audits OEA : faut-il créer un service dédié au sein du SGC ou redonner les audits aux Services régionaux d'audit (SRA) historiques ?

 <b>Sommaire</b>	
 <b>Tract/résumé</b>	<i>p 1</i>
 <b>Compte-rendu</b>	<i>pp 2-6</i>
 <b>Annexes</b>	<i>pp 7-11</i>
 <b>n°1 : déclaration liminaire</b>	<i>pp 7-9</i>
 <b>n°2 : Lexique</b>	<i>pp 10-11</i>

### Le Service de l'origine et du Made in France (SOMIF) : *survolé !*

**Point survolé par manque de temps.** La dématérialisation des demandes de Renseignement Contraignant sur l'Origine (RCO) et les demandes d'Information sur le Made in France (IMF) est en cours de réflexion. Le nouveau service est sous-dimensionné au regard de la charge de travail en constante augmentation.

Le temps imparti à ce GT n'ayant pas permis d'aborder le bilan du déploiement de Delta H7 (e-commerce) et le bilan Brexit, un **GT d'une demi-journée sera programmé à la rentrée.**

### L'avis de SOLIDAIRES : *la DG s'en remet aux personnels !*

**Quel que soit le sujet, nous relevons un manque d'effectifs et de moyens, problème devenu récurrent en douane... Depuis la « tête », où les équipes de la sous-direction Commerce international (COMINT) ne sont pas extensibles et bataillent pour mener à bien les projets, jusqu'au terrain un peu partout sur le territoire.**

**La DG fait preuve d'un optimisme forcé mais n'a clairement pas les moyens de son ambition et semble déconnectée de la réalité du terrain.** C'est dans le flou quasi total, au point qu'elle dise à plusieurs reprises « faites au mieux » ! Ce mantra à la fois désarmant et un aveu relevant du passage de témoin. Ce sont décidément les personnels qui font tourner la boutique. Ils demandent à être considérés en conséquence.



# Compte-rendu de SOLIDAIRES Douanes



## Introduction : *de l'ambition sur le papier, moins dans la réalité*



### A) Contexte : 1<sup>er</sup> GT après 3 ans

#### a) Historique

Ce groupe de travail (GT) dédié au dédouanement est le premier depuis 3 ans, avec un ordre du jour ambitieux pour échanger sur les projets en cours et dresser un bilan des projets passés.

#### b) Ordre du jour

Il ne fallait toutefois pas être devin pour présager que la petite demi-journée organisée pour cocher la case dialogue social ne suffirait pas pour aborder la totalité des points à l'ordre du jour :

- refonte import-export,
- transfert des missions de contrôle de la CCRF,
- démétropolisation du Service des Grands Comptes (SGC),
- bilan du déploiement de Delta H7 (e-commerce),
- bilan de la création du service de l'origine et du Made in France (SOMIF) et bilan Brexit.



### B) Participation : *du monde au vu des sujets !*

#### a) Syndicats

Chaque organisation syndicale (OS) représentative participe à la réunion :

- syndicat SOLIDAIRES ;
- alliance CFDT-CFTC ;
- syndicat CGT ;
- union USD-FO ;
- alliance UNSA-CGC.

#### b) « Haute » administration

Cette réunion est présidée par M. Guillaume Vanderheyden, sous-directeur commerce international (COMINT), assisté de :

- M. Michel Baron, chef de bureau Politique du dédouanement ;
- M. Yann Ambach, chef de bureau Politique tarifaire et commerciale ;
- M<sup>me</sup> Sophie Bernert, cheffe de bureau Politique des contrôles ;
- M<sup>me</sup> Sandra Francerie-Deliau, responsable du programme import-export ;
- M<sup>me</sup> Caroline Cardenas Caroti, responsable de la mission frontière intelligente et logistique ;
- M. Jean-François Depin, responsable de la mission action économique entreprise (MA2E) ;
- M<sup>me</sup> Jacqueline Plantier, cheffe du Service grands comptes (SGC).



### C) Préalables : *sujets à peine posés que l'on en reparlera à la rentrée !*

#### a) Déclaration

Dans sa déclaration liminaire (annexée au présent compte-rendu), SOLIDAIRES Douanes a notamment pointé :

- la durée insuffisante du GT,
- le manque de consistance des documents de travail communiqués aux OS ;
- l'absence de l'aspect « contrôle » dans lesdits documents ;
- les problèmes de mise en œuvre des applications informatiques en douane ;
- ou encore la demande d'audience sollicitée par SOLIDAIRES sur les conditions de travail de la cellule de sécurité alimentaire (CSA) de Roissy.

#### b) Réponse du président

Le sous-directeur COMINT a indiqué en réponse aux diverses remarques que le sujet Delta I/E étant un sujet structurant pour la Douane, il ferait l'objet d'un GT spécifique à la rentrée.

- Le bureau FIN 3 étant absent, les nombreuses questions relatives à la gestion des garanties y seront abordées. Les OS ont demandé que ce GT se déroule sur une journée entière.
- Un autre GT consacré à la formation et aux contrôles est lui aussi prévu à la rentrée.
- La réponse à notre courrier sur la cellule de sécurité alimentaire de Roissy, serait en cours d'écriture et devrait nous parvenir sous peu (*idem pour les autres OS ayant effectué la même démarche*).  
Au final, les OS demandent aussi une audience intersyndicale, la situation méritant plus qu'une réponse écrite (*NDLR : l'audience intersyndicale s'est tenue à la DG le lundi 12 juin 2023*).

Les discussions qui ont suivi ont fortement tempéré l'optimisme forcé qui transpirait des documents.



## I – La refonte de Delta I/E



### A) Refonte import-export : **LE chantier qui attendra !**

#### a) Le projet : **transformer intégralement d'ici 2025 !**

Cible : Débuté en 2021, le chantier de la refonte import-export est LE sujet d'actualité brûlant en Opérations Commerciales (OPCO), un programme ambitieux devant être achevé au 31 décembre 2025 (*date butoir pour l'informatisation complète exigée par l'article 6 du CDU*).

Périmètre SI : La refonte import-export touche 13 systèmes d'informations (SI) déployés ou modernisés, allant du dépôt temporaire au dédouanement en passant par la sûreté-sécurité, le transit, les garanties... Delta I/E remplacera Delta G (*fret traditionnelle*) et Delta X (*fret express*).

Format données déclarées : Le Document Administratif Unique (DAU) de 54 cases va être remplacé par un jeu de quelques 120 données, bâti sur le modèle de la déclaration H7 créée pour le e-commerce (pour les importations de colis d'une valeur intrinsèque ≤ 150 €).

#### b) Réalité : **programme intenable !**

Calendrier retardé : Mais voilà... alors que le volet import devait être mis en œuvre fin 2023 et le volet export fin 2024, le programme Delta I/E rencontre de gros retards. D'optimiste, le calendrier est passé à irréaliste, alors afin de le sécuriser, la DG n'en communique plus !

Négociations en perspective : Et le sous-directeur COMINT de déclarer que si les dates ne devaient pas être respectées, la DG irait négocier avec la Commission européenne. Donc tout va bien ! (*Nous avons compris, les délais ne seront pas tenus*).



### B) ICS : **se contenter de l'essentiel !**

#### a) Calendrier : **du retard là aussi !**

Détaillé : ICS2 (Import Control System) entrera en fonction en juillet 2023, mais les premiers modules de la nouvelle application PNTS ont pris du retard (en français *notification de présentation des marchandises et dépôt temporaire*) et seront opérationnels en septembre pour le fret aérien.

En résumé :

- ICS2 : 01/07/2023 ;
- PNTS – module aérien : 09/2023.

#### b) La technique devant la politique :

***l'interface informatique va modifier le contrôle !***

Localisation inconnue des marchandises : La désynchronisation ICS / PNTS posera temporairement un problème en matière de contrôle puisque le service devra se rapprocher de l'opérateur pour connaître la localisation des marchandises (*sic !*).

Échanges DG-DI : La manière de travailler va devoir évoluer pour s'adapter à Delta I/E, d'ailleurs la DG étudie avec les DI l'impact sur l'organisation des services.



### C) Formations : **ambition revue à la baisse faute de moyens !**

#### a) Envers les agents : **report !**

Alors que les formateurs locaux avaient programmé voire débuté les formations des agents, la DG a annoncé le report des formations au 2<sup>d</sup> semestre 2023. Les actions de sensibilisation tant pour les agents que pour les opérateurs vont continuer.

#### b) Envers les opérateurs économiques : **abandon !**

Aucune formation des opérateurs ne sera faite. Selon COMINT, c'est à eux de se retourner vers leur fédération pour être formés. Les services n'ont pas à le faire...

*Cette remarque témoigne d'une certaine méconnaissance de la DG sur les réalités du terrain.*

*Nous avons rappelé que c'est pourtant ce que font quotidiennement les agents sans que cela ne soit repris dans leur charge de travail et bien entendu par les indicateurs.*

### ■ ■ ■ D) Autres : **beaucoup de questions laissées en suspens !**

#### a) Gestionnaires :

***sous-effectif structurel !***

Nous sommes inquiets d'entendre COMINT annoncer que les équipes qui supervisent les nouveaux applicatifs sont celles qui rédigeront les instructions.

*Déjà pas assez nombreuses, comment feront-elles pour diffuser à temps les notes explicatives et les instructions pour les services ?*

#### b) Régimes particuliers :

***flous sur la migration manuelle !***

Nous n'avons pas reçu de réponses satisfaisantes à nos questions relatives à la bascule des autorisations de régimes particuliers de SOPRANO vers le portail européen CDS (*Customs Decisions System*). *Pourtant, quid du tiers d'autorisations qui n'a pas migré automatiquement ? Qui fera l'intégration manuelle ? Les PGP (ou le SGC) ? Une priorité est-elle établie ? La mise en œuvre du CDU est à peine digérée, qu'il faut recommencer !*

#### c) Numéros d'identification :

***activité chronophage !***

Quant aux problèmes rencontrés actuellement pour les délivrances d'EORI au niveau du SIREN, perte de temps pour les opérateurs et pour les PAE, ben... on nous répond que pour l'instant l'EORI SIREN n'est pas encore obligatoire.

*Certes ! Mais la réalité est le temps consacré par les agents !*

*SOLIDAIRES a aussi souligné que pour un GT dédouanement, il était dommage de ne pas évoquer l'évolution prochaine du CDU avec le statut de super OEA + (prévu en 2027).*



## ▶▶ E) Résumé : *faire contre mauvaise fortune bon cœur !?*

### a) Action envers les opérateurs : *délivrer des éléments de langage !*

*Conclusion, nous sommes dans le flou quasi total et nous retiendrons l'inattendu « faites au mieux » ! Mais il faut rassurer les opérateurs, leur dire que s'il y a du retard, tout se passe bien.*

*Il faut éviter les termes négatifs (tels que « difficultés » ou « problèmes »), c'est du moins ce qui est écrit dans les « éléments de langage sur la sécurisation des mises en service prévues fin 2023 » transmis aux PAE et aux PGP et dont la DG ne nous a bien évidemment pas parlé...*

### b) Moyens insuffisants :

***tout tient grâce aux collègues !***

*Bref ! Nous constatons que la DG n'a pas les moyens de ses ambitions et que les collègues en charge du projet bataillent pour essayer de tout mener à bien.*

## DG CCRF II – Le transfert des missions de contrôle à l'import de la DGCCRF

### A) Présentation DG : *une vision glaçante*

#### a) Calendrier

Les transferts de mission se terminent en juin.

Le déploiement de la version complète de FRANCE SÉSAME (Système d'Échanges Simplifié pour les Autorisations de Marchandises) va connaître un décalage d'un mois pour cause de difficultés techniques.

Dans le même temps, certaines missions de la Direction générale de la Concurrence, Consommation et Répression des fraudes (DGCCRF) partent au Ministère de l'Agriculture.

#### b) Fait générateur

Si la CCRF reste compétente aux yeux de Bruxelles pour les questions alimentaires, la DGDDI a obtenu de pouvoir participer avec elle aux GT européens de manière à s'imprégner de la matière.

Pour la DG, récupérer cette mission fait sens puisque nous sommes sur la frontière et qu'une seule administration doit gérer les flux entrants et sortants de marchandises. Au départ, seuls les Hauts-de-France avec le Brexit devaient récupérer la mission, puis ce fut le Havre.

En définitive comme la DGCCRF, éclatée au niveau départemental, ne pouvait plus assurer ces contrôles, il a été décidé de transférer la mission à la DGDDI.

#### c) Gaz toxiques

Concernant la question des gaz et des tests menés par l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) au Havre, si les premiers résultats apparaissent encourageants, il faut rappeler que cette étude concernait les gaz dans les conteneurs et la nécessité de porter ou non un masque lourd pour pouvoir les contrôler.

### B) Commentaires SOLIDAIRES : *un transfert imposé sans moyens adéquats*

*Nous sommes loin de partager l'optimisme de la DG sur la réussite du transfert de cette nouvelle mission (sans que les agents de la CCRF suivent leur mission). Et nous notons, comme les autres OS, que la charge de travail n'a pas été réellement anticipée. Cela rappelle le transfert des contributions indirectes (CI) de la Direction générale des Impôts (DGI) à la Douane en 1993.*

*Comme pour le transfert des missions fiscales de la DGDDI à la DGFiP, c'est un transfert inepte, qui déshabille l'administration de départ (ici la DGCCRF) tout en ne donnant pas les moyens à l'administration d'accueil (ici la DGDDI).*

### C) Demandes SOLIDAIRES : *traiter concrètement les problèmes*

*Pour SOLIDAIRES, cette mission doit être valorisée en terme de communication par la DG en mettant en avant la protection du consommateur (et non pas en mettant des indicateurs de performance avec des taux de contrôle) sous peine de rendre cette mission inintéressante aux yeux des collègues.*

*Nous avons également insisté sur le fait que :*

- nous souhaitons la liste des emplois attribués au titre de cette nouvelle mission (29 selon le document de travail),*
- la documentation soit facilement accessible aux collègues lors des contrôles (le nouvel intranet semble plus taillé pour la com' que pour la réglementation),*
- des outils performants soient attribués aux services (téléphones ou tablettes), la question des réseaux pour se connecter à Sanibio ou consulter la documentation soit prise en compte comme pour Agnet,*
- la DG accorde une audience intersyndicale pour solutionner les problèmes de fonctionnement de la cellule de sécurité alimentaire de Roissy. En effet, le régime de travail retenu (7h-16h), du dimanche au vendredi inclus, sans garantie de 2 jours de repos hebdomadaires (RH), est inacceptable et une violation du protocole horaire de 1982 (actualisé en 2002). Les agents, fortement impactés, sont mobilisés pour faire entendre leur voix et un préavis de grève pour la journée du mercredi 1<sup>er</sup> juin 2023 (de 7h00 à 20h00) a d'ores-et-déjà été déposé par l'intersyndicale DI Paris-Aéroports.<sup>1</sup>*
- la liste des Équipements de Protection Individuels (EPI) doit être la plus complète possible et correspondre à l'ensemble des contrôles assurés.*

<sup>1</sup> Davantage de détails (notre courrier à la DG, préavis de grève, analyse) : <http://solidaires-douanes.org/Securite-sanitaire-alimentaire>



### III – Démétropolisation du Service grands comptes (SGC)

#### A) Présentation DG : repartir de zéro

Les agents du SGC avaient appris en même temps que leurs collègues douaniers leur exfiltration de Montreuil à Aix-en-P<sup>oe</sup> (ils y occupent actuellement l'ancien appartement de fonction du DR qui a dû subir en urgence des travaux !!). Selon le SD COMINT, ce déplacement se justifiait par la nécessité de rendre le SGC plus *attractif*.

##### a) Effectifs : échec jusque'à présent !

Cible jamais atteinte : Rappelons qu'au départ le SGC devait être composé de 20 à 30 agents, effectif qu'il a été impossible d'atteindre même en intégrant des sorties d'école ou en recourant aux agents de Paris spécial.

Zéro suivi : Hormis 1 collègue, à ce stade aucun agent du SGC ne suit son poste à Aix et 2 n'ont pas encore trouvé de nouveau point de chute. Le temps que les nouveaux arrivants terminent leur formation de 15 jours à Tourcoing, les anciens titulaires des portefeuilles ont assuré la transition ; le temps pour eux-mêmes de trouver un nouveau poste. *SOLIDAIRES espère qu'un véritable accompagnement est fait pour les deux agents en attente.*

##### b) Objectifs : 3 priorités identifiées !

Consolidation : Trois sujets sont en cours :

- le recrutement des 6 chargés de portefeuille (catégorie A) et de 2 adjoints ;
- la création juridique du SGC
- et les audits OEA.

Répartition des tâches : La charge de travail est telle que 2 contrôleurs déchargent les auditeurs de certaines missions.

Pérennité des locaux : Concernant les locaux, une installation définitive dans l'ancien appartement du DR d'Aix semblerait convenir aux agents moyennant de nouveaux travaux.



#### B) Commentaires SOLIDAIRES : prendre en compte le réel !

##### a) Locaux perfectibles

Localisation peu attractive : Cette installation en urgence, due à une décision politique, d'un service mal doté et peu attractif témoigne d'une absence de réflexion sur l'attractivité depuis sa création.

Espace ouvert inadapté : Autre point, le fait de travailler en plateau alors que les agents occupent plusieurs fonctions (le SGC assure les missions de PAE, CCE, audits et PGP) génère des conditions de travail dégradées qui doivent être prises en compte.

##### b) Audits : SGC ou SRA, il faut choisir et donner des moyens !

*Concernant les audits des quelques 450 sociétés appartenant à la soixantaine de groupes en portefeuille au SGC, il faudra que la solution retenue (soit les audits restent en interne au sein d'un nouveau service dédié, soit sont redonnés aux SRA) prenne en compte la nécessité d'avoir des moyens humains et matériels en nombre suffisant.*

- *Si un service ad hoc est créé au sein du SGC il devra être paramétré à 10 ou 12 agents uniquement chargés des audits. Les moyens matériels devront être adaptés si le SGC assure les audits, or son emplacement géographique n'est pas optimal. Une situation assez ironique lorsque l'on se rappelle que l'implantation du SGC avait justement été décidée afin de « coller » à l'emplacement géographique des sièges sociaux des groupes gérés par le SGC !! Les faits sont décidément têtus...*
- *Si les SRA doivent récupérer la mission, ils devront être renforcés car leurs effectifs ne leur permettent plus d'assurer cette nouvelle mission. Si les audits revenaient aux SRA historiques, cela romprait le principe de l'interlocuteur unique, mais c'est déjà le cas puisque les SRA locaux effectuent les audits « sûreté-sécurité » pour le compte du SGC.*

*Dans les faits, quand le SGC réalise à distance l'audit « simplifications douanières » et que le SRA se déplace pour l'audit « sûreté-sécurité », cela représente une mobilisation en temps plus importante (pour le service et pour l'opérateur) que si un seul service intervenait.*



### III – Le Service de l'origine et du Made in France (SOMIF)

Un GT d'une demi-journée sera organisé à la rentrée pour aborder les points du jour non traités.



#### A) Présentation DG : survol

##### a) Intensification donc informatisation

Le point sur le SOMIF a été survolé. Devant la charge de travail croissante et l'utilisation de formulaires papier pour les demandes de Renseignement Contraignant sur l'Origine (RCO) et d'Informations sur le Made In France (IMF), une application informatique va être développée.

##### b) Effectifs : réflexion sur une hausse, partage en attendant

Situation : Après étude, les effectifs du service (4 agents + 1 chef de service et son adjoint) pourraient être augmentés.

Renfort COMINT : Le sous-directeur COMINT a indiqué que les dossiers déposés (environ 300) par les opérateurs en vue de la Grande Exposition du Fabriqué en France à l'Élysée (1<sup>er</sup> et 2 juillet 2023) ont été pris en charge par la sous-direction COMINT, avec explicitement que les agents du SOMIF ne peuvent faire face à une hausse de leur charge de travail.



#### B) Commentaires : le label mérite reconnaissance !

##### a) Appellation : SOFEF plutôt que SOMIF !

*Nous avons rappelé à la DG que la loi dite Toubon sur l'usage de la langue française reste en vigueur et que « Fabriqué en France » (FEF) conviendrait sans aucun doute mieux. On remarque au passage que l'Élysée montre l'exemple en faisant usage de la locution française...*

##### b) Effectifs : densifier urgemment !

*Le service doit bénéficier d'agents supplémentaires rapidement pour faire face à une charge de travail en hausse (RCO, IMF, réponses à Bruxelles sur l'origine...). Par contre les équipes de COMINT ne sont pas elles non plus extensibles !!*



# **Annexe n°1 :**

## **Déclaration liminaire de SOLIDAIRES Douanes**

## Annexe n°1 : la déclaration préalable de SOLIDAIRES (début)



Groupe de Travail de Réseau  
**Dédouanement**  
Montreuil – 25/05/2023



Missions

Liminaire

### Une courte demi-journée pour de nombreux chantiers



Monsieur le président,

Nous sommes réunis aujourd'hui dans le cadre d'un groupe de travail (GT) consacré au Dédouanement pour faire un point d'étape des projets en cours et un bilan de ceux déjà réalisés. Au regard d'un ordre du jour étoffé, sans doute cette réunion aurait-elle mérité davantage qu'une demi-journée. Mais peu importe, il fallait bien cocher la case « dialogue social ».

À l'appui de ce GT nous ont été envoyés des documents qui sont pour le moins succincts voire minimalistes. Ils laissent transparaître la **grande satisfaction qui semble régner à la Direction générale** sur les chantiers opérations commerciales (CO) actuellement en cours. Tout semble aller pour le mieux dans le futur monde informatisé et dépourvu de personnels, qui semble se dessiner sous nos yeux.

**Permettez-nous d'y mettre de gros bémols.** Tout d'abord SOLIDAIRES DOUANES remarque que les termes « *contrôle physique* » et « *politique des contrôles* » apparaissent peu ou pas du tout dans ces fiches. Est-ce prémonitoire de la future Douane 3.0 ?

Depuis la mise en place de Delta en 2007-2008, les applications douanières ont la fâcheuse habitude de connaître des **dysfonctionnements fréquents** et de ne pas être livrées à temps ou avec toutes les fonctionnalités prévues. Tout le bonheur de la méthode Agile ! Ne parlons même pas des formations des agents qui sont soit absentes soit tellement décalées dans le temps qu'elles sont souvent obsolètes lorsque les applications entrent en fonction. C'est un mal récurrent et jamais corrigé à ce jour. D'ailleurs la fiche 1 elle-même évoque « *un temps d'adaptation* ».

S'agissant plus précisément de **Delta IE**, alors que les formateurs locaux avaient déjà programmé les formations à l'intention des agents, celles-ci sont en fin de compte reportées au second semestre 2023. Ils sont en attente des supports promis (notamment la présentation de la veille-écran) et ont un peu l'impression d'être lâchés dans la jungle **sans boussole** pour en sortir. Et que dire des difficultés rencontrées pour la délivrance des EORI au niveau du SIREN, source de perte de temps pour les pôles d'action économique (PAE) et pour les opérateurs ? Malgré tous ces contretemps, dysfonctionnements et reports de calendrier, forcément tout va bien. Sans doute serons-nous prêts pour l'évolution du Code des douanes de l'Union (CDU) en 2027 ?

Par ailleurs les « *technologies plus modernes* » ne doivent pas faire oublier que **le matériel devra suivre** (point absent des fiches de travail) car faire de la veille multi-écrans ou devoir jongler sur plusieurs pages ne peut décemment se faire sur des écrans 15'' d'ordinateurs portables qui, certes, permettent le télétravail mais condamnent à plus ou moins brève échéance à une visite chez un ophtalmologue.

Au cours de ce GT nous aurons une pensée pour nos camarades de la Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (**DGCCRF**) que nous dépouillons de leurs missions ; missions que leur **sous-effectif savamment entretenu** depuis des années, empêchait d'accomplir. Triste victoire pour la Douane, elle-même dépouillée de ses missions par les Finances Publiques. Là encore un savant jeu de poupées russes qui au final dégrade les conditions de travail et le service rendu. Peut-on croire que des services douaniers en sous-effectifs, malgré quelques maigres renforts, feront mieux que la DGCCRF dont c'était le cœur de métier ?

Comme notre courrier relatif à la création de la **cellule CCRF à Roissy** et adressé à M<sup>me</sup> la directrice générale le 17 mai dernier<sup>1</sup> est resté lettre morte, nous profitons de ce groupe de travail pour solliciter une audience afin de nous entretenir avec elle sur ce sujet spécifique qui soulève des **problèmes organisationnels**, notamment d'horaires de travail et de repos hebdomadaire.

<sup>1</sup> Disponible ici : <http://solidaires-douanes.org/Securite-sanitaire-alimentaire>



## Annexe n°1 : la déclaration préalable de SOLIDAIRES (suite et fin)

Nous allons revenir également sur la fameuse exfiltration du **Service grands comptes** (SGC) de la Direction générale (DG) vers la Direction interrégionale (DI) PACA-Corse suite à une décision politique (peut-être une « récompense » pour M<sup>me</sup> le maire d'Aix-en-Provence ?) et dont les principaux intéressés, les agents du SGC eux-mêmes, l'ont apprise par voie de presse !! Heureusement que l'implantation du SGC en Île-de-France avait été vendue dès le départ pour « coller » aux sièges sociaux des grands groupes !!

La fiche de travail montre que tout se fait au fur et à mesure et que de réelles questions d'organisation se posent encore, notamment en matière d'audits. Si l'arbitrage tranche en faveur de la création d'un « pôle d'auditeurs dédié aux audits des Grands Comptes », son paramétrage en termes d'effectifs ne devra pas se faire au rabais et les agents devront se consacrer à cette unique mission opérateurs économiques agréés (OEA). Où serait localisé ce pôle ? Les conditions matérielles (véhicules de service) et budgétaires (prise en charge des frais de déplacement) ont-elles été prises en considération ?

Si la fiche expose succinctement l'installation du SGC dans des locaux provisoires, nous nous interrogeons sur les conditions de travail des agents actuelles et à venir et sur l'échéance de l'installation dans des locaux définitifs. Au final, cette annonce subite est déplorable a empêché toute anticipation. Il aurait été préférable de pouvoir prendre le temps et de ne pas agir dans la précipitation.

Concernant le **Service de l'origine et du made in France** (SOMIF, implanté à Clermont), le faible effectif dédié à cette mission nous semble pour un sujet aussi complexe que l'origine être insuffisant surtout vu le nombre de renseignements contraignants sur l'origine (RCO) ou d'Informations sur le *Made in France* délivrés annuellement. Et comme cela ne semble pas être la seule de ses missions, nous nous interrogeons sur sa capacité à pouvoir tout assumer dans de bonnes conditions.

Nous l'avons déjà signalé dans diverses instances, mais que la loi n°94-665 dite loi Toubon sur la défense de la langue française paraît lointaine ! Pour un pays qui se targue de posséder une langue qui rayonne à l'international, la DGDDI ne montre décidément pas l'exemple, préférant l'usage d'un anglicisme. Si le « Made in France » a sans doute été considéré comme plus « branché », il apparaît comme une faute et nous lui préférerons toujours le « Fabriqué en France ».

Heureusement, et désolé pour celles et ceux qui ont une simple frontière dénuée de tout qualificatif (Franche-Comté, Léman, Guyane...) la **Frontière Intelligente** va nous permettre de finir en beauté ce GT. Néanmoins on constate que « *Tout l'enjeu sera de mettre à niveau le SI Brexit vis-à-vis de ces nouveaux systèmes, tout en maintenant un haut degré de fluidité du passage de la frontière* ». Là encore, le contrôle semble étrangement absent ; l'unique objectif restant la fluidité. Et pour les formations, les agents pourront très bien se débrouiller entre eux.

Sans doute est-ce un gros mot pour certains, mais à SOLIDAIRES DOUANES nous rappelons que sans le contrôle de la marchandise, les douaniers ne sont plus que des guichetiers dont les missions pourraient très bien être assurées par des sociétés privées. Et alors que nous sommes régulièrement alertés par les revues de presse typées lutte contre la fraude (LCF) de la **hausse des trafics** en tout genre, le futur que dessine ces fiches de travail nous apparaît peu rassurant.

### Pour terminer, en dépit d'un ordre du jour étoffé, certains points nous manquent.

- Comment aborder le dédouanement sans faire un point sur le dédouanement centralisé national (DCN) et le dédouanement centralisé communautaire (DCC), alors que la reconquête du dédouanement est toujours dans la ligne de mire de la DGDDI et que l'une des missions des cellules conseil aux entreprises (CCE) est de promouvoir le dédouanement centralisé ? Qu'en est-il des 11 DCC ayant un bureau de déclaration français et de la vingtaine de DCC ayant un bureau de présentation en France ?
- Et quid de la migration des autorisations de régimes particuliers vers le portail européen Système de décisions douanières (CDS – *Customs decisions system*) ? La charge de travail d'intégration manuelle engendrée pour les pôles de gestion des procédures (PGP) et le SGC est-elle évaluée ?

Enfin, comment parler dédouanement sans consacrer un point spécifique au statut d'opérateur économique agréé (OEA), amené lui-aussi à évoluer ?


La délégation SOLIDAIRES Douanes,  
Montreuil, le jeudi 25 mai 2023



# **Annexe n°2 :**

# **Lexique**

Sigles	Signification
AGnet	En français <i>Réseau de portail d'accès</i> , en anglais <i>Access Gate network</i> , application de communication longue portée et sécurisée sur téléphone et ordinateurs
CCE	Cellule Conseil aux entreprises
CDS	Système de décisions douanières (en anglais <i>Customs decisions system</i> )
CDU	Code des douanes de l'Union
CFDT	Confédération française démocratique du travail
CFTC	Confédération française des travailleurs chrétiens
CGC	Confédération générale des cadres
CGT	Confédération générale du travail
COMINT	Sous-direction Commerce international
DCC	Dédouanement centralisé communautaire
DCN	Dédouanement centralisé national
DELTA IE	Dédouanement en ligne par traitement automatisé import-export
DG	Direction générale
DGCCRF	Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes
DGDDI	Direction générale des Douanes et Droits indirects
DI	Direction interrégionale
ENDLR	Ecole nationale des Douanes de La Rochelle
EORI	Numéro d'identification communautaire (Economic Operator Registration and Identification)
FP	Formation professionnelle
GT	Groupe de travail
ICS	En français <i>Système de contrôle des importations</i> , en anglais <i>Import Control System</i>
INRS	Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
OEA	Opérateur économique agréé
OPCO	Branche Opérations commerciales de la DGDDI
OS	Organisation syndicale
PAE	Pôle d'action économique
PGP	Pôle de gestion des procédures
PNTS	En français <i>Notification de présentation des marchandises et dépôt temporaire</i> , en anglais <i>Presentation Notification Temporary Storage</i>
POC	Pôle d'orientation des contrôles
Sanibio	Application d'aide au contrôle en mobilité des produits soumis à contrôles sanitaires, biologiques ou de normes de commercialisation.
SD	Sous-direction / Sous-directeur
SGC	Service grands comptes
SIRENE/ SIREN/ SIRET	Système national d'Identification et du Répertoire des ENtreprises et de leurs Etablissements, géré par l'INSEE qui attribue : - un numéro SIREN aux entreprises, organismes et associations ; - un numéro SIRET aux établissements de ces entreprises, organismes et associations.
SOMIF	Service de l'origine et du <i>made in France</i> , situé à Clermont-Ferrand
SOPRANO	SOLution Pour Rationaliser la gestion des Autorisations Numériques des Opérateurs
SURV	Branche Surveillance de la DGDDI
UNSA	Union nationale des syndicats autonomes
USD-FO	Union Syndicale des Douanes – Force Ouvrière (composée du Syndicat National des Cadres des Douanes [SNCD] et du syndicat Force Ouvrière [FO])

 **Pour SOLIDAIRES siégeaient (ordre alphabétique) : Caroline Cammal, Renaud Goyatton et Ludovic Leleu.**  
**Pour davantage de précisions, les contacter.**

**GT Dédouanement du 25/05/2023**

**Entre flou et  
« faites au mieux »,  
la DG est-elle hors sol ?**



**Syndicat SOLIDAIRES Douanes**

93 bis rue de Montreuil, boîte 56 – 75011 PARIS  
tél : 01 73 73 12 50

site internet : <http://solidaires-douanes.org>

courriel : [contact@solidaires-douanes.org](mailto:contact@solidaires-douanes.org)

adhésion : [solidaires-douanes.org/-adhesion-](http://solidaires-douanes.org/-adhesion-)

**Un syndicalisme clair et sincère !**